Cahier des charges consolidé

Version 6 documentaire
Publications locales, institutions, services communaux et financement solidaire.

Porteur du projet : Medhi Tache.
Sites : qomune.fr et www.qomune.fr.

Repère	Périmètre documenté
Territoires	34 875 communes du catalogue COG 2026 ; 101 départements.
Comptes institutionnels	35 Gouvernement, 1 Présidence et 101 préfectures, tous fictifs.
Socle	Rust / Axum, MongoDB, Next.js / React / TypeScript, OVHcloud.
État	Prototype indépendant déployé ; FranceConnect et validation des mandats non intégrés.

Un seul document de référence

Cette édition rassemble les versions publiques 1 à 5, supprime les doublons et intègre les évolutions réalisées jusqu'au 1er novembre 2026. Les règles actuelles décrites ici remplacent les formulations devenues obsolètes des éditions précédentes ; celles-ci restent des archives.

Les fonctions du prototype, les hypothèses de financement et les exigences de la version définitive sont distinguées. La numérotation concerne ce document, pas une version technique du logiciel.

Diffusion publique. Aucun mot de passe, identifiant de connexion, secret, clé privée ou accès au serveur n'est reproduit. Le document confidentiel n'est pas inclus. Qomune ne représente pas les institutions présentées.

Lecture du document

2. Périmètre et parcours · 3. Profils · 4. Publications · 5. Institutions
6. Fiches communales · 7. Carburants · 8. Administration · 9. Audience
10. Architecture et sécurité · 11. Exploitation · 12-13. Financement
14. Version définitive · 15. Recette · 16. Livrables et références

Périmètre et parcours

Qomune facilite la diffusion d'informations publiques par les élus et les institutions, les échanges internes du conseil municipal et l'accès à des repères pratiques locaux. L'interface et la documentation sont en français, avec une identité bleu, blanc et rouge, un logo et un favicon.

Accueil et navigation actuels

Parcours	Fonction disponible
/	Page de présentation du prototype, possibilités, limites, accès aux communes et aux publications.
/publications	Fil global ou communal ; accès à l'espace du conseil selon la session.
/communes et /communes/[code]	Annuaire et fiche de chaque commune.
/presidence, /gouvernement, /prefectures	Annuaires ou fiches institutionnelles et publications publiques.
/administration	Démonstration publique avec données fictives.
/administration/connexion	Connexion à l'administration réelle protégée.

Référentiel et sélection territoriale

Le catalogue retient TYPECOM=COM du Code officiel géographique 2026 de l'Insee, métropole et DROM. Les communes associées, déléguées et arrondissements municipaux ne sont pas des fiches distinctes. Les codes INSEE restent des chaînes pour conserver les zéros initiaux et les codes corses.

La recherche par nom ou code est normalisée, insensible à la casse et aux accents, et limitée à 20 propositions. Le choix du fil est conservé dans son URL. Le sélecteur de territoire choisit ce que l'on consulte ; le sélecteur du formulaire institutionnel choisit où publier. Aucun repérage automatique par lieu de connexion n'est livré.

Les anciens liens /?commune=…, /?espace=conseil, ou comportant les filtres du fil, redirigent vers /publications en conservant leurs paramètres. Les liens internes restent utilisables sur les deux adresses du site.

Liens de l'en-tête et du projet

Cahier des charges, Idée de financement, SASU (fiche Pappers), GitHub, LinkedIn, Facebook et Administration. Le lien Administration précède Accès visiteur. Les liens externes ouverts dans un nouvel onglet utilisent noopener et noreferrer. Les métadonnées de partage social et une carte d'aperçu complètent la présentation.

Utilisateurs et droits

Profil	Lecture et actions	Limite essentielle
Visiteur	Lit les publications publiques, profils et fiches ; explore l'administration de démonstration.	Aucun accès au conseil privé ni aux statistiques réelles.
Maire du prototype	Publie, lit son conseil et ajoute ses conseillers.	Inscription déclarative, rattachée à une commune.
Conseiller municipal	Publie et participe aux discussions de sa commune.	Ne peut pas ajouter un membre ni rejoindre un autre conseil.
Institution fictive	Publie publiquement selon son périmètre national ou départemental.	Aucun accès municipal privé ou administrateur.
Administrateur réel	Consulte les indicateurs réels après connexion dédiée.	La session ne vaut pas habilitation à un conseil municipal.

Inscription municipale du prototype

Le maire renseigne son nom, sa commune, une adresse de connexion et un mot de passe d'au moins 12 caractères. Un seul compte de maire est réservé par commune, avec contrôle de concurrence en base. Le prototype ne vérifie ni l'identité, ni le mandat, ni la propriété de l'adresse e-mail.

Le maire ajoute les conseillers de sa propre commune. Le serveur attribue leur rôle et leur rattachement ; les doublons d'adresse et les données invalides sont refusés. Le mot de passe initial généré pour un nouveau conseiller est communiqué à la création, sans devenir un accès public de démonstration. L'invitation par e-mail n'est pas livrée.

Démonstration et confidentialité des accès

Des comptes municipaux fictifs permettent notamment de tester Annecy, Bordeaux, Lyon, Nantes, Saint-Malo et Strasbourg. Les comptes institutionnels sont signalés comme fictifs. Les formulaires publics n'affichent ni ne préremplissent les mots de passe de démonstration.

Les accès de test sont transmis séparément par le responsable du prototype. Ils ne constituent pas une preuve de mandat. Les comptes et messages persistent en base après redémarrage ; bases locale et en ligne restent indépendantes.

Le retrait des mots de passe de l'interface et des PDF ne constitue pas une rotation des accès et n'efface pas d'anciennes révisions Git. Le passage au service définitif devra traiter ces comptes et secrets explicitement.

Publications et conseil municipal

Publier au nom de la commune

Le maire et les conseillers créent un titre, un texte, une catégorie et une visibilité publique ou privée. La signature et la destination sont présentées avant envoi. Le serveur détermine l'auteur, son rôle et sa commune à partir de la session ; une signature fournie librement par le navigateur ne peut pas les remplacer.

Champ ou visibilité	Règle du prototype
Contenu municipal	Titre de 3 à 160 caractères ; texte de 10 à 10 000 caractères.
Catégories	Vie citoyenne, Travaux, Culture, Environnement, Services publics, Conseil municipal.
Public	Consultable sans compte, dans le fil global et celui de la commune.
Privé / conseil	Lecture et actions réservées au conseil authentifié de la commune de l'auteur.
Signature	Commune, nom de l'auteur, rôle et date. Le texte utilisateur n'est pas exécuté comme du HTML.

Consultation

Le visiteur filtre par commune et catégorie, effectue une recherche textuelle littérale et ouvre le détail d'un message. Le fil principal retourne les 100 publications les plus récentes correspondant aux filtres ; la pagination complète de l'historique reste à développer.

Commentaires et réactions internes

Dans l'espace sécurisé, les membres du conseil peuvent commenter et réagir aux publications communales autorisées, y compris lorsque le message principal est public. Les commentaires, identités des participants et compteurs de discussion restent réservés à ce conseil.

Les commentaires sont signés, datés et paginés. Six réactions sont disponibles : J'aime, J'adore, Haha, Waouh, Triste et En colère. Une seule réaction par membre et publication peut être conservée, remplacée ou retirée ; les requêtes simultanées ne doivent pas créer de doublon.

Limites à conserver explicitement

Les visiteurs ne disposent pas de commentaires ou réactions citoyennes publics. Référendum électronique, consultation citoyenne, pièces jointes, circuit d'approbation, notifications mobiles et édition ou suppression générale des messages depuis l'interface ne sont pas livrés. La diffusion ne vaut pas preuve de lecture.

Institutions et diffusion publique

Institution de démonstration	Comptes	Destinations autorisées
Présidence de la République	1	Toutes les communes ou une commune choisie.
Gouvernement	35	Toutes les communes ou une commune choisie.
Préfectures départementales	101	Tout le département ou une commune de ce même département.

Annuaires et profils

La Présidence est distincte du Gouvernement. L'annuaire du Gouvernement permet une recherche par nom, fonction ou rattachement, sans doublonner une personne ayant plusieurs rattachements. Le clic ouvre une fiche avec nom, fonction complète, informations de territoire et lien officiel.

Les référentiels institutionnels sont des photographies datées, notamment consultées le 30 octobre 2026. Les préfectures s'appuient sur l'annuaire DILA. Leur présence ne garantit pas une actualisation permanente et ne vérifie aucune habilitation.

Publication unique et reçus

Le compte fictif choisit le périmètre, puis saisit titre, catégorie et message. Pour le parcours institutionnel, le titre accepte 3 à 140 caractères et le texte 10 à 10 000 caractères. L'envoi produit un reçu et un accès au fil concerné ; l'historique du compte et les profils publics présentent les messages avec leur destination.

Un envoi national ou départemental crée un seul document ; les fils affichent ce message selon sa portée, sans le dupliquer dans chaque commune. L'identifiant de demande protège les nouveaux essais : réutiliser une demande déjà traitée ne change ni le message initial ni sa destination.

Le serveur vérifie la commune et le département. Une préfecture ne peut publier vers une commune extérieure à son département, même par une requête modifiée. Une publication ciblée reste publique ; elle n'est pas un message privé au conseil.

Signalement des comptes fictifs

Le serveur attribue nom, fonction et lien de profil, marque les messages comme démonstration et signe « compte fictif ». Les profils affichent les publications avec pagination. Ces sessions ne donnent accès ni aux conseils privés ni à l'administration réelle.

Les 101 comptes relèvent du niveau départemental du prototype. Les sous-préfectures, niveaux régionaux, préfectures de police et maritimes ne constituent pas des comptes supplémentaires dans cet ensemble.

La fiche de chaque commune

Ordre actuel des rubriques

Ordre	Contenu
1	Nom de la commune, puis encadré Idée de financement avec montant mensuel et annuel et téléchargement du PDF par préfecture.
2	Météo locale et prévisions disponibles.
3	Département, région, code INSEE et lien vers les publications.
4	Repère SMIC brut et net indicatif.
5	Carburants les moins chers dans la commune ou à proximité.
6	Publications publiques visant la commune, immédiatement après les carburants.

Météo locale

La fiche utilise les prévisions MET Norway au centre de la commune, obtenu via geo.api.gouv.fr. Elle affiche température, conditions, vent, humidité disponible et jusqu'à sept journées de prévisions. Les minima et maxima proviennent des échéances disponibles ; le premier jour ne couvre que le reste de la journée.

Les dates sont présentées dans le fuseau local, y compris en outre-mer. La source MET Norway et la licence CC BY 4.0 sont affichées. Chargement, erreur avec Réessayer et données antérieures affichées avec leur date sont distingués. Il ne s'agit pas d'une mesure à l'adresse du visiteur.

Repère SMIC daté

Le référentiel du prototype, vérifié le 31 octobre 2026 avec prise d'effet au 1er juin 2026, affiche pour 35 heures par semaine (151,67 heures par mois) : **1 867,02 € brut** et **1 477,93 € net indicatif** hors Mayotte. Pour les codes 976 : **1 449,93 € brut** et « Net non renseigné ». Aucun net mahorais n'est extrapolé.

La source Service Public, la date et le caractère manuel de l'actualisation sont visibles. Ces montants décrivent le référentiel actuellement embarqué, pas une certification automatique de leur validité à toute date future. Le net reste indicatif, avant impôt.

Publications intégrées

Dix messages sont montrés initialement, puis les précédents par groupes de dix parmi les 100 derniers renvoyés. Titre, texte, catégorie, portée, signature, fonction et date sont visibles. Les messages privés restent exclus ; les états vide et indisponible sont distincts.

Carburants et proximité

Comparaison par carburant

Gazole, SP95, SP98, E10, E85 et GPLc sont comparés séparément au millième d'euro par litre. Les prix proviennent du flux officiel « Prix des carburants en France - flux instantané v2 », référencé sur data.gouv.fr et diffusé par data.economie.gouv.fr.

Règle	Comportement attendu
Appartenance locale	Une station est rattachée par ses coordonnées dans les contours communaux. Le seul code postal ne suffit pas.
Minimum	Retenir le minimum exploitable pour chaque carburant et tous ses ex æquo.
Repli de proximité	Uniquement si ce carburant n'a aucun prix local exploitable : recherche à 25 km au plus du centre approximatif de l'emprise communale.
Priorité locale	Un résultat local reste prioritaire, même si une station voisine est moins chère.
Distance	Distance indicative à vol d'oiseau ; ni trajet routier, ni calcul depuis la position du visiteur.
Absence ou panne	Distinguer aucun prix dans le périmètre et impossibilité de consulter la source ; proposer Réessayer en cas d'erreur.

Qualité et présentation

Chaque résultat indique le type de carburant, le prix avec trois décimales, l'adresse, la commune et la date de déclaration. Le repli porte la mention « À proximité · aucun prix local » et une distance approximative.

Les prix invalides, stations sans coordonnées exploitables, carburants en rupture ou non distribués sont exclus. Une déclaration de plus de sept jours est signalée sans être supprimée automatiquement : un prix inchangé peut ne pas être redéclaré.

Actualisation mutualisée

Un export national est partagé pendant dix minutes ; les contours communaux fournis par geo.api.gouv.fr sont conservés 24 heures. La date de récupération ne remplace pas celle de déclaration du prix. Le rafraîchissement ne garantit ni ouverture, ni stock, ni fraîcheur de chaque station ; prix et disponibilité restent à confirmer sur place.

Aucune autorisation de géolocalisation du visiteur n'est nécessaire. Le bloc publications reste immédiatement après les carburants même lorsque ces derniers sont vides ou indisponibles.

Administration publique et privée

Une démonstration ouverte à tous

/administration affiche un tableau de bord entièrement fictif, sans connexion. Le bandeau signale ce mode. Les périodes 7, 30 et 90 jours, classements, actualisation et tableau quotidien sont testables. Ce mode ne crée aucune session administrateur et n'interroge pas les statistiques réelles.

Un accès distinct aux chiffres réels

/administration/connexion utilise un mot de passe propre à l'environnement et une session indépendante de celles des élus ou institutions. L'accès aux statistiques réelles est refusé sans cette session. Le document ne communique aucun accès privé.

Indicateur	Définition et limites
Compteurs globaux	Communes ayant un compte, membres et maires ; publications publiques et privées ; commentaires et réactions.
Activité quotidienne	Créations de publications sur 7, 30 ou 90 jours calendaires UTC, journée courante comprise.
Répartitions	Public / privé dans la base ; thèmes et communes les plus actives selon la période.
Connexions au site	Chargements de pages HTML suivies pour tous les visiteurs ; détail de la mesure page 9.
Lecture accessible	Tableau de valeurs en complément des graphiques, libellés et états chargement / erreur.

Confidentialité des indicateurs

Les statistiques incluent les données de démonstration présentes dans la base réelle. Elles ne doivent exposer ni texte des publications privées, ni coordonnées des élus. Une session administrateur n'est pas une session municipale permettant de consulter les conseils.

Fonctions non encore livrées

Le panneau n'est pas une console complète de gestion des comptes, des communes ou de modération. Les opérations de suspension, révocation et traitement des signalements exigent des parcours dédiés et une traçabilité avant ouverture définitive.

Les chiffres de la démonstration publique ne constituent jamais une mesure de l'adoption réelle de Qomune. Une commune référencée dans le catalogue n'est pas nécessairement inscrite au service.

Audience et IP pseudonymisées

Ce qui est compté

Le graphique privé des visites compte les chargements HTML des pages suivies : accueil, publications, fiches et annuaires publics, institutions, démonstration et administration privée. Ce sont des pages vues, pas des personnes uniques ni uniquement des connexions authentifiées. Les robots et rechargements peuvent être inclus.

Les appels API, ressources statiques, contrôles de santé, préchargements et requêtes de navigation interne exclues du dispositif ne doivent pas créer de pages vues. Une ancienne URL redirigée vers le nouveau fil n'est pas comptée deux fois. Aucun historique antérieur à l'activation n'est reconstitué.

Répartition quotidienne privée

L'administration réelle propose le choix d'une journée UTC, le nombre d'IP distinctes pseudonymisées, les pages rattachées, la moyenne de pages par IP et les 50 premières lignes au maximum. Les totaux comprennent l'ensemble des identifiants de la journée, même si le détail est limité.

Donnée	Traitement du prototype
Adresse réseau	Caddy remplace l'en-tête d'adresse par celle de la connexion reçue. Le navigateur ne peut imposer une adresse de suivi arbitraire.
Identifiant quotidien	Le serveur web transforme l'IP en pseudonyme HMAC-SHA256 avec une clé privée et la journée UTC avant transmission à l'API de mesure.
Conservation	Compteurs agrégés : 91 jours maximum. Identifiants quotidiens et compteurs associés : 31 jours.
Informations exclues	Pas de cookie de suivi, e-mail, compte utilisateur, IP brute dans ces collections de mesure, ni paramètres détaillés d'URL.
Portée	Un identifiant représente une adresse pour une journée ; il change le jour suivant. Aucune corrélation avec les comptes n'est prévue.

Interprétation et information

Plusieurs personnes peuvent partager une IP ; une personne peut en utiliser plusieurs. Les valeurs ne permettent donc pas de compter les habitants ou utilisateurs uniques. Les jours non mesurés doivent rester distincts des jours à zéro.

La pseudonymisation n'équivaut pas à une anonymisation garantie. L'absence d'IP brute dans les mesures ne constitue pas une affirmation sur tous les journaux d'infrastructure. L'information des utilisateurs, les responsabilités et les durées doivent être formalisées pour la version définitive. Les cookies nécessaires aux sessions restent présents.

Architecture et protection des accès

Composant	Responsabilité
Next.js / React / TypeScript	Interface, pages, fiches, graphiques, météo et relais de même origine vers l'API.
Rust / Axum	Sessions, autorisations, validation, publications, institutions, discussions, statistiques et carburants.
MongoDB	Référentiels, comptes, sessions, publications, discussions, mesures et caches persistants concernés.
Docker Compose / Caddy	Services mongodb, api, web et caddy ; entrée HTTPS et certificats. API et base sur réseau interne.

Contrôles applicatifs

Le backend vérifie pour chaque lecture et écriture la session, le rôle et la commune ou le périmètre institutionnel. Masquer un bouton ne constitue pas une autorisation. Les entrées sont bornées et validées ; les sorties traitent les messages comme du texte, sans exécution de HTML utilisateur.

Les mots de passe sont hachés avec Argon2. Les cookies de session sont HttpOnly et SameSite=Strict, avec Secure sous HTTPS. Les sessions municipales durent huit heures ; celles des comptes institutionnels fictifs et de l'administration durent deux heures dans la configuration courante.

Le relais Next.js contrôle l'origine des écritures et évite la mise en cache des données privées et statistiques. Les secrets propres à l'installation sont conservés hors du dépôt et des documents publics. Le mode applicatif de production vérifiée reste bloqué tant que FranceConnect et la validation des mandats ne sont pas intégrés.

Organisation du frontend

Le frontend est organisé par fonctionnalités : dashboard, administration, publications et présentation. Les interfaces partagées et composants réutilisables sont séparés des pages ; la logique de chargement et d'état est regroupée dans des modules dédiés. Les styles sont répartis par domaine, avec documentation en français.

Les référentiels SMIC et financement sont datés. Le financement communal est rendu côté serveur à partir de centimes entiers ; aucune API de revenu n'est appelée à l'ouverture de la note. Les absences de donnée ne sont pas assimilées à un montant nul.

Ces protections décrivent le prototype ; elles ne constituent pas un audit de sécurité, une certification de conformité ou une garantie de résistance à tous les abus.

Hébergement, mise à jour et reprise

Accès et domaines

Le prototype est déployé sur OVHcloud Public Cloud, sur un serveur en France. **qomune.fr et www.qomune.fr servent directement le même site en HTTPS.** L'adresse avec www est conservée ; elle ne redirige plus vers l'autre hôte. Le passage HTTP vers HTTPS demeure requis.

Le nom commune.gouv.fr est une intention historique, soumise à attribution et autorisation ; il n'est pas présenté comme un domaine actuellement attribué au projet. L'identité visuelle ne doit pas suggérer une habilitation officielle inexistante.

Socle d'exploitation

Le déploiement initial documentait Ubuntu 24.04 LTS et une instance de prototype de 4 vCPU, 8 Go de mémoire et 50 Go de stockage. Il s'agit d'un repère historique de dimensionnement, pas d'une capacité validée pour toutes les communes en usage simultané.

Les ports web sont publics ; l'API, le serveur Next.js et MongoDB restent derrière l'entrée de service. Les données MongoDB et les certificats sont persistants. Le budget d'hébergement initial visé de 50 € par mois et l'estimation historique d'environ 32 € TTC ne constituent ni un tarif actuel vérifié ni un plafond de facturation.

Publier une modification

Comparer le changement avec la version déployée, vérifier le code, transférer les fichiers nécessaires par un canal sécurisé, reconstruire l'image concernée, remplacer le service et attendre son contrôle de santé. Vérifier ensuite le parcours et les documents accessibles sur le site.

La publication du site et l'envoi des sources sur GitHub sont deux opérations distinctes. Des changements déployés peuvent ne pas encore être versionnés ou poussés. Une livraison définitive doit rattacher précisément le code, les référentiels, images et versions documentaires à une révision reproductible.

Sauvegarde, restauration et réversibilité

Les versions précédentes consignaient une sauvegarde OVHcloud quotidienne à 00 h UTC et une rotation de sept sauvegardes, ainsi qu'une procédure d'export MongoDB. Leur présence historique ne suffit pas à prouver la réussite des sauvegardes et restaurations actuelles.

Avant une évolution de données, préparer une sauvegarde, préserver les volumes et secrets, et prévoir le retour à la version précédente. Tester la restauration sur un environnement séparé. La supervision, les responsabilités d'astreinte, les objectifs de disponibilité, délais de reprise et pertes maximales admissibles restent à contractualiser.

Financement solidaire national

Hypothèse actuelle : 34 875 € par mois, soit 418 500 € sur douze mois. L'enveloppe conserve le repère global de 1 € par commune et par mois. La contribution individuelle d'une préfecture n'est plus égale au seul nombre de communes de son département.

Répartition entre départements

Poids d'un département = population × niveau de vie médian retenu.
Contribution mensuelle = 34 875 € × poids du département ÷ somme des poids des 101 départements.

Le niveau de vie sert à une répartition de solidarité : à population identique, un territoire au niveau de vie plus faible contribue moins. Le produit population × médiane est un coefficient, pas le revenu total du territoire. Le revenu des habitants ne mesure pas directement les moyens d'une préfecture.

Exemple national	Mensuel	Annuel
Hauts-de-Seine	1 090,09 €	13 081,08 €
Pas-de-Calais	661,14 €	7 933,68 €
Nièvre	94,28 €	1 131,36 €
Total des 101 départements	34 875,00 €	418 500,00 €

Sources et exceptions

Le calcul national utilise les populations Insee 2023, dont l'estimation 2023 alors retenue pour Mayotte, et Filosofi 2023. La médiane manque dans cette source pour Guadeloupe, Martinique, Guyane et Mayotte : coefficient neutre provisoire, équivalent à la référence métropolitaine de 25 920 €, sans présenter cette valeur comme un revenu observé localement.

Les tarifs de ces quatre territoires devront être réexaminés avant tout accord. Les arrondis nationaux suivent les plus forts restes au centime. L'annuel est douze fois le mensuel affiché. Une participation partielle exige de convenir d'une nouvelle enveloppe ou du financement du solde.

Emploi indicatif du budget

Développement et maintenance 50 % (209 250 €/an) ; hébergement et exploitation 20 % (83 700 €) ; assistance 15 % (62 775 €) ; sécurité 10 % (41 850 €) ; réserve 5 % (20 925 €). Ces enveloppes sont des hypothèses, pas des devis ou dépenses engagées.

Les anciens modèles « un SMIC net par préfecture », « 100 € par préfecture » et « 1 € par commune sans correction » sont des étapes historiques remplacées par cette simulation. Aucun accord de financement n'est acquis. Bénéficiaire, prestations, fiscalité et échéancier restent à définir.

Répartition pour les 34 875 communes

Ventiler un paiement préfectoral

Part mensuelle communale = contribution du département × population de la commune ÷ somme des populations communales du département.

Le budget de chaque département reste celui de la simulation nationale. Le niveau de vie propre à chaque commune n'est pas introduit dans cette seconde étape. Les communes ne reçoivent pas de facture individuelle : leur part détaille le paiement envisagé de la préfecture.

Commune	Mensuel	Annuel
Sermages	0,08 €	0,96 €
Nevers	15,48 €	185,76 €
Arras	19,44 €	233,28 €
Nanterre	64,42 €	773,04 €
Mamoudzou	45,95 €	551,40 €

Population, arrondis et contrôles

Hors Mayotte : populations municipales 2023 de l'Insee. Paris, Lyon et Marseille sont reconstituées par somme de leurs arrondissements sans les compter deux fois. Pour Mayotte : premiers résultats communaux 2026, total de 323 153 habitants, uniquement pour ventiler le budget départemental de 156,94 € par mois, conservé sans recalcul.

Pour chaque département, l'arrondi du montant correspondant à la population cumulée est calculé dans l'ordre des codes INSEE. La part d'une commune est la différence entre deux cumuls arrondis consécutifs. Les 101 budgets restent exacts au centime. L'annuel vaut douze fois le mensuel arrondi ; une population réellement nulle donne une part nulle.

Affichage et livrables disponibles

Chaque fiche place « Idée de financement » juste sous le nom de la commune, avant la météo. Elle indique mensuel, annuel, statut de simulation, absence de paiement individuel et un lien vers la répartition par préfecture. Le référentiel est daté du 1er novembre 2026 et n'est pas actualisé automatiquement.

Le PDF national téléchargeable comporte huit pages et les 101 contributions. Le détail des 34 875 communes existe en Excel avec formules et filtres, en CSV et avec un résumé PDF. Les totaux sont de 34 875,00 € par mois et 418 500,00 € par an.

La date de calcul, la source et le millésime de population doivent accompagner toute révision. Un code manquant ne doit pas être remplacé par zéro. Le statut provisoire des données de Mayotte et des coefficients nationaux manquants doit rester visible.

Version définitive : identité et mandats

FranceConnect pour les maires et conseillers

La version définitive devra intégrer FranceConnect pour l'authentification personnelle des maires et de chaque membre du conseil municipal, sous réserve de l'éligibilité du service, des habilitations et de la validation du raccordement. Cette intégration n'est pas livrée dans le prototype.

FranceConnect établit une identité ; il ne confère ni qualité d'élu ni autorisation de publier. Les rôles doivent être activés après contrôle du mandat et du rattachement, notamment par rapprochement avec les fichiers des maires et conseillers du Répertoire national des élus.

Étape	Exigence de la cible
Maire	Choisit la commune, s'authentifie avec FranceConnect, puis obtient ses droits après contrôle du mandat.
Conseiller	Est ajouté ou invité par le maire, s'authentifie personnellement et fait vérifier son appartenance au conseil.
Cas ambigu	Homonymie, divergence ou référence non à jour : mise en attente et traitement explicite ; pas d'activation par ressemblance approximative.
Cycle du mandat	Fin, changement de fonction ou commune, démission et révocation entraînent une réévaluation des droits et sessions.
Migration	Un compte déclaratif du prototype ne devient pas vérifié par simple changement de configuration. Les accès de test ne contournent pas le parcours définitif.

Habilitation des institutions

Présidence, Gouvernement et préfectures devront disposer d'un parcours spécifique : identité, fonction, droit de publication, délégation et révocation. Une fiche officielle publique ou un compte fictif ne prouve pas le droit de diffuser au nom d'une institution.

Chantiers avant ouverture définitive

Vérification des e-mails, invitations, récupération d'accès, gestion et retrait des droits ; limitation des abus et tentatives de connexion ; règles de signalement, correction, suppression et modération ; journalisation des opérations sensibles sans secrets.

Formaliser protection des données, information et exercice des droits, conservations et suppressions, accessibilité, audit de sécurité, supervision et reprise. Les pièces jointes éventuelles devront recevoir les mêmes contrôles que leurs messages. Les consultations citoyennes, notifications et applications mobiles restent des pistes à cadrer séparément.

Recette fonctionnelle et validation

Les critères ci-dessous réunissent les exigences des éditions précédentes et celles des évolutions récentes. Ils doivent être rejoués sur l'environnement livré ; des contrôles historiques ne remplacent pas une recette de production.

Cas	Résultat attendu
R01 - Territoire	34 875 fiches ; codes corses et outre-mer valides ; un code absent conduit à une page introuvable.
R02 - Navigation	Sélecteurs synchronisés, choix conservé dans l'URL ; anciens liens du fil compatibles avec /publications.
R03 - Publication	Titre, catégorie, visibilité, commune et signature conformes ; falsification de rôle ou de commune sans effet.
R04 - Conseil	Visiteur, autre commune et session institutionnelle ne lisent ni messages privés ni discussions et compteurs internes.
R05 - Membres	Seul le maire ajoute un conseiller ; commune imposée côté serveur ; doublons et concurrence maîtrisés.
R06 - Discussions	Commentaires paginés et persistants ; réaction unique, modifiable et retirable.
R07 - Institutions	Publication unique nationale ou départementale ; ciblage exact ; préfecture bloquée hors département ; profil mis à jour.
R08 - Carburants	Priorité locale, six types, ex æquo, ruptures exclues ; repli par type à 25 km au plus ; panne distincte d'un résultat vide.
R09 - Fiche	Financement sous le titre ; météo, identité, SMIC, carburants puis publications ; changement de commune réinitialisé.
R10 - Financement	34 875 parts ; sommes communales égales aux 101 budgets ; 34 875 €/mois ; lien vers le PDF national de huit pages.
R11 - Administration	Démo publique fictive ; données réelles protégées ; aucun texte privé exposé.
R12 - Audience	Requêtes exclues non comptées ; pseudonymes renouvelés par jour ; 31/91 jours ; pas de jour non mesuré assimilé à zéro.
R13 - Déploiement	Services sains, HTTPS sur les deux hôtes, www conservé ; volumes et secrets préservés.
R14 - Cible définitive	FranceConnect personnel, mandat validé, cas ambigus bloqués et droits révoqués à la fin du mandat.

Éléments disponibles : les anciennes éditions consignent 24, puis 29 et 37 tests Rust réussis selon leur périmètre ; les ajouts de mesure IP ont été contrôlés ensuite. Les dernières mises en ligne ont passé la construction Next.js et les contrôles ciblés. Les 34 875 calculs communaux ont été comparés au tableau indépendant et les 101 écarts vérifiés nuls. Ces constats datés ne constituent pas un audit de conformité.

Livrables, archives et références

Livrables et maintenance attendus

Code source versionné et fichiers de verrouillage ; prototype déployé ; documentation API, architecture, configuration et déploiement ; référentiels datés avec provenance ; tests et compte rendu de recette ; procédures de sauvegarde, restauration et réversibilité. Le code explicatif et les documents sont en français.

Pour la cible définitive : intégration FranceConnect et contrôle des mandats, habilitations institutionnelles, parcours de support et modération, audits et procédures d'exploitation validés. Budget, calendrier, responsabilités et engagements de service devront faire l'objet d'une validation distincte.

Éditions publiques consolidées

Édition	Date	Apport intégré
V1	29/10/2026	Conception, publications, droits, FranceConnect et RNE.
V2	30/10/2026	Prototype déployé, administration et démonstration.
V3	30/10/2026	Gouvernement, diffusion et recette.
V4	31/10/2026	Préfectures, fiches et carburants à proximité.
V5	31/10/2026	SMIC, publications dans les fiches, documents et financement historique.
V6 consolidée	01/11/2026	Accueil, météo, statistiques IP, financement solidaire, notes communales et accès direct www.

Références publiques

Archives publiques des cahiers des charges sur GitHub
Dépôt du projet et documentation technique ; les changements locaux ou déployés ne sont pas nécessairement tous poussés.
COG - Insee · RNE - ministère de l'Intérieur · Documentation FranceConnect
Annuaire DILA · Composition du Gouvernement
Carburants - flux officiel v2 · API géographique
SMIC - Service Public · Météo - MET Norway
Population communale Insee 2023 · Niveau de vie Insee 2023
Mayotte - premiers résultats communaux 2026
Simulation nationale de financement solidaire et 101 contributions

Cette consolidation repose sur les cinq PDF publics et le périmètre du prototype observé au 1er novembre 2026. Les références externes servent de provenance et ne prouvent pas que tous les référentiels embarqués sont actualisés en temps réel. Les documents confidentiels et accès privés sont exclus.